

CERTIFICAT MÉDICAL
D'APTITUDE POUR LA PRATIQUE DU JUDO JUJITSU
Pour l'ENTRAÎNEMENT, la COMPÉTITION, et les ANIMATIONS
POUR LA SAISON SPORTIVE 2015 / 2016

(À faire remplir obligatoirement par le médecin, EN DOUBLE EXEMPLAIRE, en remettre un au secrétariat du club, ou, au professeur, avec la fiche d'inscription, dès le premier cours. Placer le second dans le passeport sportif FFJDA, ou le garder par-devers soi, pour participer aux compétitions)

JUDO CLUB DE MILHAUD

Je soussigné(e) Docteur :

Certifie avoir examiné ce jour : Madame, Mademoiselle, Monsieur : (rayez les mentions inutiles)

NOM : PRÉNOM :

L'intéressé(e) est en bonne santé et ne présente aucun signe de maladies contagieuses cliniquement décelables et peut être admis en collectivité

OUI NON

L'intéressé(e) ne présente aucune contre-indication à la pratique du judo et peut pratiquer en ENTRAÎNEMENT, en COMPÉTITION et en ANIMATION

OUI NON

Cachet du médecin obligatoire

FAIT À

DATE

SIGNATURE :